

Mesdames et Messieurs,

Chers amis

Je crois à l'importance de la parole. Je crois au pouvoir des mots. Je crois que certains restent gravés dans nos mémoires. Je crois qu'ils peuvent orienter notre vie, qu'ils peuvent tracer notre destin

En Octobre 1943, c'est un garçon de treize ans (appelons-le Roland) qui restera marqué à jamais par les mots de son père : « Nous sommes faits comme des rats ! ». Roland est juif, son père, sa mère, sa sœur le sont aussi. Le sang de Roland se glace dans ses veines lorsqu'il entend ces mots. Se glace plus encore lorsqu'il entend le bruit violent des bottes des nazis qui viennent les chercher, lui et sa famille, dans l'escalier qui conduit à leur logement, à leur refuge. C'est une rafle.

Je crois aux mots, et je crois aussi aux actes. Celui accompli par la famille Léonlefranc, qui va cacher la famille de Roland, la famille Copé, va sauver ses derniers. Les Nazis ne trouveront pas les Copé, grâce au courage d'Emilie Léonlefranc et de son mari Hippolyte. « « Vous êtes chez vous ; entrez tout de suite » tels furent les mots prononcés par Emilie, alors que les SS envahissaient l'immeuble.

On comprend que de tels mots et de tels actes aient pu marquer non seulement des vies mais aussi des destinées.

On comprend que de tels actes puissent faire l'objet de reconnaissance. Reconnaissance de la famille Copé sauvée d'une mort programmée, reconnaissance de l'Etat d'Israël, qui vient de d'honorer comme Justes parmi les Nations les époux Léonlefranc, dont le nom figure désormais sur les listes du mémorial de Yad Vashem, et qui en sauvant quatre vies ont contribué à sauver l'Humanité.

Lors de la cérémonie qui s'est tenue à Paris il y a quelques jours, et à laquelle je participais, Jean-François Copé, fils de Roland Copé, a déclaré avoir puisé dans l'Histoire de sa famille, et notamment dans cet épisode aubussonnais, les motivations profondes de son engagement au service de notre pays la France. Il me semble que nous pouvons être nombreux à nous reconnaître dans de pareilles motivations même si notre histoire familiale personnelle n'a pas été aussi tragique.

Résister à l'arbitraire, à l'injustice, à l'iniquité, c'est non seulement un devoir, c'est aussi un honneur.

En Juin prochain, nous apposerons une plaque sur l'immeuble du 8 rue Pardoux-Duprat pour rappeler le geste des Léonlefranc, qui leur paraissait si naturel. Il était pour eux naturel de prendre des décisions exceptionnelles. Puisse cet exemple, comme beaucoup d'autres éclairer longtemps nos propres décisions, nos propres actes.

J'ai souhaité débiter mon discours de vœux par cette évocation, car j'ai la conviction qu'on ne construit rien sans lui faire prendre appui sur la mémoire et l'expérience.

Aubusson le sait bien, qui se détermine elle-même comme une cité qui fleurit au milieu des épines, c'est à dire en dépit des difficultés. C'est une cité paisible qui a vocation à le rester, et je voudrais rendre hommage au travail de la gendarmerie qui a su œuvrer avec célérité et efficacité en fin d'année dernière quand les agissements répétés d'individus en troublaient l'ordre public.

La parole est donc l'instrument de la mémoire, elle permet de l'exprimer, elle permet de communiquer et de la communiquer. Il ne faut pas en avoir peur, elle est au centre de la fonction d'un élu. La contrepartie, c'est de l'assumer. La parole, c'est ce qu'on dit, c'est aussi l'engagement que l'on prend vis à vis des autres. Etre un homme, ou une femme, de parole, n'est-ce pas là la qualité première que nos concitoyens sont en droit d'attendre de leurs élus ?

2011 a été, sans conteste, une année de parole et 2012 le sera certainement plus encore.

2011 a été aussi une année d'actes et de faits pour notre commune et notre communauté de communes. 2012 n'aura rien à lui envier.

Il y a deux ans, j'évoquais à cette même place la volonté forte de la municipalité d'Aubusson de mener une politique d'investissements très volontaire et très ambitieuse. Je souhaitais en cela répondre à la fois à la sollicitation du plan de relance par l'investissement que le gouvernement appelait de ses vœux, mais surtout aux besoins de notre cité, tant sur le plan de ses aménagements, de ses infrastructures, mais aussi des services rendus à la population.

Cette politique, nous l'avons mené par exemple sur la Maison de l'Emploi et de la Formation, « La Passerelle », qui a vu ses premiers locataires s'installer il y a tout juste un an. La seconde tranche est actuellement en cours d'exécution, qui permettra l'accueil d'une pépinière d'entreprise au dernier niveau, et l'aménagement d'espaces de réunions et de congrès au RDC. La toiture va recevoir sur son versant favorable une couverture de 450 m² de panneaux photovoltaïques qui vont produire annuellement plus de 62 000 kWh. Nous avons

choisi, et même imposé, des panneaux assemblés en France dont les composants proviennent de la société creusoise EMIX. Outre le soutien direct à une entreprise locale, en assumant financièrement et politiquement l'écart de prix, qui n'est d'ailleurs pas aussi important que ce qu'on entend parfois dire, nous contribuons à diminuer fortement l'impact carbone habituellement observé pour le transport des panneaux. C'est ce qui s'appelle mettre en œuvre une véritable démarche environnementale, qui prend globalement en compte l'ensemble des paramètres de l'opération.

Cette démarche est globale, puisque, outre la production d'électricité d'origine renouvelable, qui couvrira vraisemblablement 30% des besoins de l'immeuble, les travaux d'aménagement de ce bâtiment, une usine à l'origine, avec beaucoup d'ouvrants, sans isolation, nous autorisent des performances énergétiques valorisées auprès d'EDF, qui ont donné lieu à l'établissement de certificats d'économies d'énergie pour une valeur de 11.000 € en 2011.

En vitesse de croisière, l'usage de ce bâtiment générera des recettes d'environ 100.000 € par an, qui viendront amortir l'investissement réalisé par la commune, auquel les partenaires auront apporté une contribution appréciable, et appréciée et qui sont à mettre en regard avec les 50.000 € annuels que nous coûtait ce bâtiment avant travaux. Le delta est donc de 150.000 € par an...

Monsieur le Préfet, mesdames et messieurs, ce programme s'avère non seulement vertueux par sa conception, mais aussi, et c'est probablement au moins aussi important, par sa destination. Je veux saluer le travail de l'équipe d'animation de La Passerelle, Bernard Jomier son directeur, et Mercédès Forgeaud, son animatrice, qui malgré un budget de fonctionnement réduit par rapport aux engagements initiaux de l'Etat, ont su, dans cette première année d'existence, inscrire la Maison de l'Emploi au centre de la vie locale. Par les services proposés, par les initiatives prises, les rencontres organisées, ils ont fait la démonstration de la pertinence de l'outil dont ils ont la responsabilité. Je n'oublie pas les agents de Pôle emploi, de la mission locale, du CIO, des organismes qui tiennent des permanences régulières, et les entrepreneurs locaux, qui trouvent en ce lieu **leur** lieu. L'appropriation qui est faite de La Passerelle par tous ces acteurs socio-économiques est un premier motif de satisfaction pour les élus que nous sommes.

Je suis également sensible à l'accentuation des partenariats engagés avec les Chambres Consulaires, notamment pour l'animation de la future pépinière d'entreprise avec la Chambre de Commerce et d'Industrie, dont je salue les représentants présents ce soir. Chacun a bien compris tout l'intérêt d'agir ensemble. Toujours la dualité des paroles et des actes : nous avons beaucoup

discuté, nous allons beaucoup agir ensemble. Je m'en réjouis. C'est comme cela qu'on avance : en se fédérant.

J'ai souhaité mettre en avant cet investissement, autant financier qu'humain, que représente la maison de l'Emploi. Beaucoup étaient sceptiques au départ, c'est un projet, devenu réalisation, qui est à la hauteur des enjeux que nous avons à relever collectivement, notamment dans le domaine de l'emploi et de la formation professionnelle et l'encouragement aux initiatives économiques.

Les engagements que nous avons pris, et la parole que nous avons tenue, de mener nos investissements à un niveau exceptionnel s'accompagnent bien sûr de notre capacité à les assumer. Depuis trois ans, nous investissons deux fois plus par habitant que la moyenne des communes de notre strate de la région Limousin. Il est bon que chacun le sache. Nous achèverons donc les programmes en cours, maison de l'Emploi, aménagement de l'esplanade Charles de Gaulle, par exemple.

Les investissements communaux les plus lourds (*-il convient de citer aussi la station d'épuration et le réseau collectif d'assainissement*) sont désormais plutôt derrière nous. Nous avons bien fait de les mener, à un moment où les choses étaient encore favorables en matière de financement public. **L'Etat, l'Europe, le Conseil régional auront contribué** au financement d'un peu plus de 48 % des travaux de la Maison de l'Emploi. Ceux qui nous attendent désormais, comme la Maison des Sports, la mise en route du lotissement de La Chassagne, l'implantation d'une nouvelle signalétique en centre-ville, le réaménagement de la rue Jean Jaurès et du début de la Grande rue, la rénovation de l'éclairage public, les travaux nécessaires dans l'Eglise Ste Croix, qu'une étude de monsieur Chevallier architecte des bâtiments de France a précisé, nous ramèneront à des enveloppes budgétaires plus modestes que lors des trois exercices écoulés. Il n'en demeure pas moins que les projets que je viens d'évoquer sont porteurs d'avenir pour notre commune, comme le lotissement, ou plutôt devrais-je dire les lotissements de la Chassagne, puisque **la commune sera en mesure de commercialiser à terme environ 95 lots**. Inutile de dire que ces aménagements se mèneront par tranches successives, années après années. Nous proposerons dans ce programme un éco-quartier susceptible de répondre à des attentes bien particulières en terme d'habitat.

Répondre au défi démographique est un enjeu dont chacun ressent l'importance. Nous voyons bien que dans notre secteur, les plus jeunes recherchent un habitat plutôt rural, plus propice à la construction. A l'inverse, les populations plus âgées sont tentées de se rapprocher des centre-bourgs, des commerces, des services, notamment médicaux ou para-médicaux. Veillons donc à être en capacité de

répondre à ces deux aspirations, par de l'offre de qualité, que ce soit en bâti existant, ou en terrains à bâtir.

Nos projets peuvent être aussi porteurs d'économies de fonctionnement : c'est ce que nous rechercherons pour l'éclairage public.

Accueillir les populations, c'est aussi veiller à créer l'environnement le plus favorable possible pour l'activité économique locale. J'ai déjà évoqué l'impact que les politiques publiques d'investissement apportent aux entreprises locales. J'ajoute une remarque supplémentaire en évoquant les programmes routiers, qu'ils soient communaux ou intercommunaux, et qui contribuent au maintien de l'emploi local non délocalisable de ce secteur d'activité.

Mais c'est aussi l'aménagement de zones d'activité pour conforter les entreprises existantes ou en accueillir de nouvelles. Monsieur le Préfet, vous avez donné le signal de départ de la procédure de déclaration d'utilité publique, pour nous permettre de bénéficier de la maîtrise foncière nécessaire. L'enquête publique se déroulera du 30 janvier au 17 février prochain. La communauté de communes est prête pour aménager ensuite les nouveaux espaces à caractère économique. La voie intercommunale 242, à laquelle c'est promis nous trouverons un patronyme un peu moins impersonnel, verra débiter ses travaux de mise aux normes dans quelques semaines. Qu'il me soit permis de souligner la qualité de l'implication des agents de la DDT de la Creuse, qui se sont particulièrement investis à nos côtés pour monter le dossier, dans le strict cadre de leur mission. Leur collaboration nous a été précieuse, et je tiens à remercier Jean-Jacques Bigouret et Marie-Hélène Riboulet pour leur compétence et leur disponibilité.

Je n'ignore pas que cet enjeu vital mobilise d'autres acteurs que la Communauté de Communes. Je viens d'évoquer l'Etat, je ne voudrais pas omettre le Conseil Régional, partenaire incontournable des démarches à caractère économique, qui est à nos côtés, de plusieurs manières, dans les contractualisations pluri-annuelles ou les aides directes, et le Conseil Général.

Monsieur le Président, mon cher Jean-Jacques, tu sais ô combien je me suis fait l'avocat, avec mes collègues conseillers généraux du Sud de la Creuse, de la requalification de l'axe Nord-Sud, et de l'axe Est-Ouest qui se croisent ici à Aubusson, au carrefour de la Seiglière.

Un avocat d'une cause dont tu es toi-même convaincu !

Ces deux axes prioritaires, d'intérêt régional, sont vitaux pour nos entreprises et nos populations. L'effort impressionnant consenti par la collectivité départementale et sa majorité répond parfaitement à nos attentes, et il faut

féliciter les services du Conseil Général pour avoir imprimé le rythme nécessaire pour consommer les crédits mis à disposition dans un programme où, fait exceptionnel, la Région Limousin apporte une aide très importante. Il reste pour notre secteur à aménager le carrefour de la Seiglière, et je dois te dire que le bureau de la Communauté de Communes a été très sensible à la suite favorable réservée par ton vice-président, Philippe Bayol, à ma sollicitation pour une réunion d'information sur ce chantier. Celle-ci a été fructueuse, et nous a permis de mieux appréhender les prochaines étapes qui restent à franchir avant le premier coup de pioche. Ce chantier est très important pour l'ergonomie des deux axes, et l'alimentation de futures zones d'activité que nous avons identifiées dans l'étude économique que nous avons diligentée, là où le groupe La Poste vient d'implanter son nouveau centre de tri.

L'action du Conseil Général, c'est aussi bien sûr cette formidable initiative qui fédère collectivités, Etat, professionnels et population pour le renouveau de la tapisserie d'Aubusson, labellisée « Patrimoine mondial immatériel de l'Unesco », seule à ce jour en Limousin, autour de la Cité Internationale de la Tapisserie et de l'Art Tissé que nous avons créée ensemble.

J'assistais il y a quelques semaines au compte-rendu par Jean-Noël Saintrapt, du Greta, de la formation de la promotion François Tabard des futurs lissiers. J'en suis ressorti conforté dans ma conviction de la pertinence de la démarche que nous avons initiée avec nos partenaires. Je veux exprimer à tous les stagiaires ma satisfaction devant le travail qu'ils ont accompli, et qui me paraît garantir un avenir pour la pérennité du savoir-faire de ces générations de lissiers dont ils marcheront bientôt dans les traces.

Eux-aussi savent sur quel passé appuyer et bâtir leur propre réalité.

Comme beaucoup, j'ai été frappé par la créativité dont ont fait preuve les artistes qui ont soumis un projet dans le cadre de la commande publique régionale. La Licorne de Nicolas Buffe nous permet de nous réapproprier ce mythe, et renoue avec beaucoup des fonctions premières des tapisseries figuratives : raconter une histoire. René Huyghe ne disait-il pas que « *l'art est un langage* » ? Depuis ce matin, cette licorne salue les passants de la grande rue et les incite à venir dialoguer avec elle au musée départemental. Certains sont peut-être désorientés par cette œuvre : qu'ils aient présent à l'esprit cette affirmation de René Char, pour qui « *ce qui vient au monde pour ne rien troubler ne mérite ni égards ni patience* » .

Grâce à la Cité de la tapisserie, les artistes redécouvrent Aubusson et ses lissiers. Je salue dans la salle la présence d'Isabelle Arth, dont nous débiterons

le tissage d'une de ses œuvres à la maison du tapissier en février prochain. Nous avons fait sa connaissance lors de la magnifique exposition qu'Anne-Lan nous a proposée à l'automne. Jacky et moi avons été séduits par la qualité artistique du travail d'Isabelle, et la décision a vite été prise de lui proposer un tissage. Nous en reparlerons dans quelques mois, pour sa tombée de métier.

Lui succédera ensuite un tissage de Marlène Mocquet, une jeune artiste, à la réputation grandissante, qui avait concouru pour la commande régionale.

Qui ne se réjouirait pas de l'attirance qu'exerce à nouveau auprès d'une nouvelle génération d'artistes graphistes la création de tapisseries contemporaines, dont je me plais à rappeler qu'elle a de tous temps été l'apanage de nos lissiers. Après tout, les verdures du XVII et XVIIIe étaient la tapisserie contemporaine de l'époque !

Le Département a raison, tout comme la Région d'être aux côtés des élus locaux dans cette formidable initiative de renouveau. Les auspices semblent favorables. L'Etat, qui a toujours passé des commandes aux ateliers de Felletin et d'Aubusson (*et il faut rendre hommage à l'opiniâtreté d'Yves Sabourin, chargé de mission textiles à la délégation aux Arts Plastiques du Ministère de la Culture*) a pris deux décisions qui vont amplifier l'initiative locale : d'abord la confirmation faite ici-même à Aubusson par le Président de la République de l'inscription du projet Cité de la tapisserie à un pôle d'excellence rural, et l'annonce récente par Frédéric Lefebvre de la création d'une IGP étendue à certains produits industriels et artisanaux français, dont la tapisserie d'Aubusson. Un communiqué du Premier Ministre de ce matin 11h05 indique que c'est l'objectif de l'article 7 du projet de loi renforçant les droits, la protection et l'information des consommateurs, actuellement en discussion au Parlement.

Il s'agit là d'une excellente nouvelle, qui répond aux multiples sollicitations que j'avais pour ma part adressé aux différents services de l'Etat depuis dix ans, et auxquelles ils ne pouvaient répondre, faute d'un outil réglementaire adéquat.

Chacun s'est attelé sur ce dossier selon ses compétences, et tous sont animés du même souhait de réussir. Il y a là de fortes raisons d'espérer, que nous n'avions pas attendues pour entreprendre... Nous aurions apprécié tout autant que le ministre nous annonce l'arrivée des fonds Fisac affectés au financement des investissements des commerçants et artisans qui bénéficient de l'aide de la démarche collective décentralisée du pays Sud Creusois.

Dans un territoire comme le notre, la dimension humaine de sa richesse contribue pour beaucoup à son dynamisme. Le ciment de cette richesse, c'est le dialogue qui

existe entre les différents acteurs. Toujours perfectible, il a le mérite de fédérer les initiatives, de motiver les porteurs d'idées. C'est vrai pour le tissu associatif, si important dans notre communauté de communes.

C'est vrai aussi pour le tissu économique, qui est composé chez nous d'hommes et de femmes, bien différents de ces fonds de pension désincarnés qui régissent désormais l'économie mondiale.

2011 me semble s'être caractérisée par cette idée qu'en mettant en commun les forces, on va plus loin, on est plus efficaces, on est plus utiles.

Les initiatives prises par l'association des commerçants d'Aubusson, étendue à tout le Sud-Est Creuse, en partenariat avec le Pays Sud Creusois, les communautés de communes Aubusson-Felletin et Haut Pays Marchois ont permis de mener des opérations de promotion commerciale, de communication sur Internet, qui ont apporté non seulement une image de dynamisme, mais, en cette période de crise, un attrait supplémentaire pour un commerce et un artisanat traditionnels qui sont un atout indiscutable de notre secteur.

D'autres initiatives ont ponctué, toujours avec succès, notre vie locale. Je pense au marché de Noël, où le partenariat entre l'Office de Tourisme, l'association des commerçants et artisans, et la municipalité a été un grand succès. On aurait pu croire assister à la braderie de l'été, tellement la fréquentation était importante.

Je veillerais à ce que nous conservions cette qualité d'échange avec les deux coprésidents de l'association, Françoise Vissérias et René-Jean Hawaï, tout comme avec le club des entrepreneurs dont je salue l'ancien président, Yannick Fasciaux, et son successeur Christophe Griffon.

Je voudrais aussi saluer la présence de mon homologue président de la comcom du plateau de Gentioux, Thierry Letellier, et des maires de Gioux et Croze. 2012 sera l'année de la réforme territoriale, qui verra la fusion de nos entités respectives dans un nouvel ensemble intercommunal. Je crois que nous avons bien compris les uns et les autres tout l'enjeu de cette réforme pour notre territoire. Une ComCom plus grande, dans une logique d'addition des compétences exercées aujourd'hui, cela ne retire rien à personne, et surtout pas aux maires. Cela permet au contraire de porter des projets structurants pour un territoire plus ambitieux. Nous apprécions, à Aubusson-Felletin, le dynamisme de nos collègues du plateau qui démontrent depuis longtemps leur capacité à penser l'avenir de leur espace. Les politiques d'accueil actives qu'ils ont impulsées donnent leurs

fruits. Ils ne sont pas effrayés par l'idée d'investir, autant de points communs que nous ferons prospérer, et sur lesquels nous réussirons ensemble. Nous restons toujours ouverts à d'autres rapprochements éventuels, dès lors qu'ils pourront se fonder sur les valeurs que je viens d'indiquer. Laissons au temps et à l'exemple le soin de faire leur œuvre.

2012 verra la déconstruction de la piscine actuelle qui a fermé ses portes le 30 décembre dernier. Dans quelques jours, c'est le bassin du LMB qui prendra le relais pour les scolaires et les clubs. Il nous faudra de 18 à 24 mois de travaux avant de pouvoir apprécier le nouvel équipement. J'entendais avec intérêt, et une pointe de curiosité, mon collègue de La Souterraine expliquer à quel point un tel projet est fédérateur localement. Il a raison, et le vote unanime de notre propre Conseil Communautaire sur le nouveau plan de financement en décembre dernier est là pour en attester. Je profite de l'occasion pour remercier monsieur le Préfet qui a répondu favorablement à ma sollicitation au titre de la DETR à hauteur de 450.000 €, somme qu'il conviendra de rajouter au plan de financement que je viens d'indiquer, en attendant d'autres bonnes nouvelles de cet ordre.

Mesdames et messieurs, il est raisonnable pour moi, et certainement pour vous aussi, que je m'achemine vers ma conclusion. J'aurais pu évoquer bien d'autres sujets, me demander quand la sous-préfecture serait à nouveau pourvue d'un sous-préfet, évoquer le combat des creusois pour la réouverture de la radiothérapie, dire toute mon inquiétude sur la situation des services publics et singulièrement de l'éducation nationale, de la Scène Nationale... A ceux qui s'inquiéteraient d'un silence supposé révélateur voire coupable, je me contenterais de leur dire deux choses : d'abord qu'ils ne me connaissent pas aussi bien qu'ils l'imaginent, ensuite que je pense que nous aurons beaucoup d'occasions d'aborder ces sujets graves dans les semaines et les mois qui viennent.

J'ai plutôt tenté de vous donner des raisons d'espérer dans notre avenir commun. Je ne suis pas du genre à baisser les bras, et je suis convaincu que grand tort aurait celui qui serait tenté d'ignorer Aubusson. Nous sommes pleinement conscients de notre réalité, de ce que nous incarnons dans ce département, et je sais que nos partenaires en sont conscients aussi. Nous cheminons en dépit des difficultés, parce que nous avons un cap. Nous tous qui sommes ici sommes prêts à ce combat qui s'appelle la vie, et dans lequel nous avons notre rôle à jouer. Foch disait : *« on est vaincu que lorsqu'on s'avoue vaincu »*. Les exemples que j'ai évoqué ce soir se rapportent plutôt à des succès.

Et puisque j'ai évoqué longuement l'un d'entre-eux, je vous propose de finir avec lui. Nous allons maintenant procéder à une tombée de métier exceptionnelle, en

présence d'un artiste pour lequel nous nourrissons de grands sentiments d'amitié et d'affection, je veux parler de Jacques Cinquin. Cette tapisserie a été tissée par Jacky Moutarde, notre maître-lissier municipal, qui a travaillé d'arrache-pied pour nous permettre de partager ce moment avec l'aide pour la dernière ligne droite de Jean-Claude Clavaud. Je l'en remercie du fond du cœur.

Avant de passer à cette partie de la soirée, j'ai le plaisir de vous adresser mes vœux les plus sincères, de santé, de réalisation de vos projets, d'amitié et de solidarité.

Bonne année 2012, vive la tapisserie d'Aubusson, vive Aubusson et vive les aubussonnais.

Je vous remercie.